



ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

6, Grande Rue – 25420 DAMPIERRE SUR LE DOUBS – Tél. 03 81 93 63 40

Compte-rendu de réunion du Comité du 27 Septembre 2015

*Présents : J. BARON, C. BAN, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, A. CHOIGNARD,
G. DACOSTA, D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, B. PERROTEY, J. POULETTE,
Y. TOCHOT, Nicolas JACHYM (invité).*

Absents (excusés) : D. BONGARDEN, A. GALLIOT, J. VALET.

Absent : E. BLOND.

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Formation écoles CC3C (poursuite des cours).
- Evolution des permis de pêche.
- Cale de mise à l'eau des « Beussières ».
- Reprise des travaux de nettoyage du ruisseau de Bief.
- Tirs des cormorans saison 2015/2016.
- Point sur l'alevinage 2016.
- Réunion d'information des membres de notre AAPPMA.
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Le Président Yves Tochot remercie les membres du Comité qui ont pu se rendre disponibles pour cette réunion essentielle où beaucoup de sujets seront abordés.

2. Formation écoles CC3C :

Une nouvelle session de formation va démarrer. Les écoles d'Etouvans, Lougres et Montenois ont été consultées pour obtenir des dates, nous attendons leur réponse. De plus, un collège de Bethoncourt a également sollicité notre intervention pour 3 classes de 6^{ème} de 25 élèves. Cette formation, rappelons-le, ayant pour thèmes « le cycle de l'eau, les différents cours d'eau, la pollution et les habitants de nos rivières », a remporté un vif succès auprès des écoles de Colombier-Fontaine, Longevelle, Dampierre et Saint-Maurice-Colombier.

3. Évolution des permis de pêche 2015 :

Evolution très nette des permis de pêche validés dans notre Société (+ 41,72%).

L'information diffusée périodiquement à nos pêcheurs, sans restriction, et les actions menées en faveur de l'environnement sont sans doute le fruit de ce succès. (Voir tableau ci-dessous).

Point sur les Permis de pêche : en date du samedi 26 septembre 2015

Ecart permis de pêche 2014 / 2015 : + 63 permis en 2015 dont 38 cartes Majeure et URNE

Produit	Saison 2014	Saison 2015	+ ou -	%
	Nombre	Nombre		
Carte interfédérale Personne majeure URNE (Union Réciprocaire du Nord-Est)	2	21	+19	+950%
Carte annuelle "Personne majeure"	88	107	+19	+21.59%
Carte annuelle Promotionnelle "Découverte Femme"	4	6	+2	+50%
Carte annuelle "Personne mineure"	16	13	-3	-18.75%
Carte annuelle "Découverte -12 ans"	22	28	+6	+27.27%
Carte Hebdomadaire	2	1	-1	-50%
Carte Journalière	9	23	+14	+155.56%
Options carte de nuit	8	15	+7	+87.5%
Total cartes de pêche	151	214	+63	+41,72%

4. Cale « rampe » de mise à l'eau des « Beussières » :

Le chemin d'accès à la cale est dégradé, des trous en formation ont besoin d'être rebouchés. Notre Président Yves TOCHOT va contacter la Mairie de Longevelle sur le Doubs afin qu'elle fasse le nécessaire. Un accord avait été trouvé le 20 Janvier dernier sur ce sujet avec le Mr le Maire.

Problème signalé par plusieurs pêcheurs au niveau de la mise à l'eau de leur barque. Ceux-ci rencontrent une difficulté à environ 3 mètres du bord de la cale, les moteurs des barques frottent sur un amas de terre à l'approche ou au départ de la cale. Monticule de terre sans doute repoussé lors des travaux de mise en place de la partie basse de la cale.

Notre Président a pris contact avec la Fédération pour relater ce problème. Il en résulte qu'il faut attendre la prochaine crue du Doubs pour voir si le problème a disparu. Ce qui est fort probable d'après les responsables du projet qui ont déjà constatées ce phénomène. Attendons de voir avant d'intervenir avec des engins adaptés !

Une signalisation doit être mise en place par la Fédération Départementale afin d'inviter les usagers à une bonne utilisation de la cale et au respect du site.

La sensibilisation, par affichage sur le site, aux bonnes pratiques (étapes de mise à l'eau, respect du site, règles de stationnement...) doit faire partie intégrante du projet d'amélioration de l'installation. Une bonne communication auprès des usagers sera à même de réduire les problèmes liés aux pics de fréquentation.

Photo aérienne de l'endroit où se situe la cale de mise à l'eau

supprimé

5 . Reprise des travaux de nettoyage du ruisseau du « BIEF » :

Il reste une distance d'environ 350 mètres à défricher et nettoyer pour arriver au terme de notre campagne de réhabilitation du ruisseau le « Bief ».

Madame Danièle LEFEVRE Maire de Colombier-Fontaine doit demander à Monsieur THIERRY responsable environnement à la CC3C d'intervenir avec une « épareuse », pour nous aider à terminer notre travail. Ce qui devrait être fait prochainement. Notre Président Yves TOCHOT prendra contact avec Monsieur THIERRY pour bien fixer les choses et s'assurer que le passage de l'engin de nettoyage n'aura aucune incidence sur le ruisseau et ses habitants comme cela a été fait en 2014.

Trois dates ont été retenues pour nettoyer les abords du ruisseau. Rendez-vous sur place, chacun apportant ses outils (tronçonneuse, débrousailluse, etc....).

Jeudi 8 Octobre - Samedi 17 Octobre - Jeudi 22 Octobre 2015 de 8h30 à 11h30.

6 . Tirs des Cormorans saison 2015/2016 :

Période de tirs : du 13 septembre 2015 au 29 février 2016

48 tirs autorisés pour notre secteur (Doubs moyen).

Lieutenant de louveterie du secteur : VERON Gérard 11 rue de la cour à Longeville sur le Doubs
tel : 06 22 68 94 59.

7 . Point sur l'alevinage 2016 :

A l'heure actuelle, l'alevinage 2016 n'est pas encore décidé et fera l'objet d'une prochaine réunion. Un tour de table des membres du Comité a permis de faire ressortir quelques idées dont voici la teneur :

- Alevinage en carpe au canal à poursuivre,
- Alevinage + important en truite au canal (sur 2 biefs) pour satisfaire l'ensemble des pêcheurs et particulièrement nos jeunes pêcheurs. Bon résultat en 2015 avec l'essai de 50 kg de truite (env.150 spécimens) dans 1 bief du canal qui avait donné de bons résultats,
- Réduire légèrement le coût de l'alevinage assez élevé en 2015 > à 4 000 €. Voir en fonction des recettes,
- Aleviner en Perche car peu fréquentes dans notre secteur,

- Aleviner en petits spécimens, plutôt que des gros poissons,
- Bien cibler les types de poissons à aleviner, pour exemple au Doubs, forte concentration de jeunes carpes recensées cette année (bonne fraye au niveau carpe).

Plusieurs alevineurs nous ont remis leurs prix de vente, une décision sera prise afin de déterminer qui sera retenu pour l'alevinage 2016.

8. Réunion d'informations des membres de notre AAPPMA :

Une réunion d'information pour tous les membres de notre AAPPMA est prévue fin octobre / début novembre 2015.

Deux dates sont retenues pour l'instant : 23/10 ou 06/11/2015 à 20h30.

Elle aura lieu à la salle des associations de Colombier-Fontaine (grande rue),

Cette réunion aura pour thème :

- Informer tous nos pêcheurs sur les cours que nous donnons aux élèves des écoles de la CC3C et leurs présenter un condensé de ces formations,
- Règles en matière de respect de l'environnement, respect des autres, pêcher « propre »,
- Comment mieux informer nos pêcheurs, type d'infos, fréquence, moyens d'informer,
- Etat des lieux sur l'alevinage et les types de poissons fragiles (truite fario / ° de l'eau),
- Réciprocité : règles en matière de réciprocité,
- Prochaines élections du Comité de l'AAPPMA : renouvellement des membres du Comité et du Bureau, nouveaux membres, sensibilisation des jeunes pêcheurs à prendre des responsabilités au niveau de notre Société,
- Questions / réponses, tour de table etc.....

9. Questions diverses :

- Mise en place des pancartes « Réserve et carpe nuit », terminer la mise en place au bord des cours d'eau,
- Traces de pollution dans le ruisseau « le Rorbe », certaines habitations ne sont pas encore reliées correctement au réseau, ce qui ne saurait tarder. Une surveillance accrue des ruisseaux est nécessaire afin de prévenir tous risques de pollution et trouver la cause pour l'éradiquer.
- Pêcheurs non respectueux de la nature : plusieurs constats avec photos ont été faits à certains endroits de notre parcours de pêche. Nous déplorons le non-respect de l'environnement de certains pêcheurs. Certains lieux de pêche servent de dépotoirs. Une information sera faite lors de la réunion des membres de notre AAPPMA pour rappeler les bons principes. L'environnement est le patrimoine commun de tous, nous devons le respecter. Des contrôles plus fréquents et plus stricts vont être opérés par nos gardes de pêche et en cas de comportements inadmissibles, les Gardes Fédéraux seront appelés sur le secteur en question pour solutionner le problème.

- Restauration des frayères : recherche et recensement des endroits possible, recenser les propriétaires riverains de ces secteurs (cadastre en Mairie) et signaler les lieux à la Fédération pour étude de réalisation.
- Benjamin PERROTEY membre du Comité poursuit actuellement sa formation en vue d'obtenir l'agrément de « Garde Particulier », nous lui souhaitons pleine réussite. Il pourra ainsi prêter main forte à Sébastien BATAILLARD notre garde actuel, dans son travail de contrôle et de surveillance de la pêche en eau libre.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 11h00

Le Secrétaire Jacques POULETTE

Le Président Yves TOCHOT